

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 12 JUILLET 2014 À 10H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).

Étaient présents :	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Marc Fredette Chantal Raymond Bruce MacNab Tim Kalil Stephen Lloyd Jake Chadwick
	Directrice générale et secrétaire-trésorière	Katia Morin
Absents :	Les conseillers	

1. Résolution 2014-78 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Marc Fredette résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE

2. Résolution 2014-79 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2014

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, secondé par le conseiller Tim Kalil, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 juin 2014 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

À 13h00 aujourd'hui, il y aura une présentation sur l'Île Goulden concernant la prévention incendie, il y aura également une représentante des premiers répondants.

Le 19 juillet à compter de 10h00, il y aura la journée de la famille organisée par l'APLÉ. Cette journée commencera avec une parade de bateau et il y aura un barbecue. Il y aura des restrictions quant au stationnement durant cette journée puisque ces activités auront lieu dans le stationnement et la route menant au débarcadère. Les stationnements commenceront à être bloqués à compter de mercredi midi.

Le 2 août, il y a un autre évènement organisé par l'APLÉ, soit les régates.

3.2 Correspondances

1 – La Ville a reçu une lettre de la Commission de Toponymie du Québec concernant une attestation d'officialisation. En effet, lors de sa réunion tenue le 9 mai 2014, la Commission a officialisé le toponyme Pointe Pope pour désigner une pointe qui s'avance dans le lac des Écorces. Félicitations à la famille Pope.

2 – La Ville a reçu une lettre du Ministère de la Santé et des Services sociaux au sujet des algues bleu-vert – Saison 2014 – Précautions à prendre par les riverains et les personnes fréquentant des plans d'eau en présence de fleurs d'eau d'algues bleu-vert.

3 – La Ville a reçu une lettre de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides où se trouvaient des dépliants d'information et des affichettes sur la chaleur accablante. Vous pouvez vous procurer ces dépliants au centre communautaire.

3.3 APLÉ

Donna Florence :

Madame Florence nous informe que samedi prochain aura lieu la journée de la famille. Lors de cette journée, il y aura des restrictions concernant le stationnement, mais des gens seront disponibles pour indiquer où se trouvera le stationnement alternatif. La journée commencera avec une parade de bateau à 10h00 et sera suivie de diverses activités. Il va y avoir des tentes, un barbecue, etc.

Le 16 août, l'APLÉ, avec la collaboration de la Ville, organise la collecte des rebuts sur le lac. Il faut prendre un rendez-vous pour obtenir ce service.

Le 24 août, il y aura un tournoi de golf, il faut s'inscrire et il y aura un tirage comme l'année dernière. L'APLÉ vend des billets pour les personnes intéressées à assister à cet évènement.

3.4 Suivi dernière séance

Le phénomène constaté sur le lac au printemps serait possiblement des algues brunes, malheureusement Biofilia n'a pas été en mesure de le confirmer et le conseil n'est pas tout à fait satisfait de leur service. Cependant, ils ont précisé que s'il s'agit bien de diatomées, c'est habituellement un phénomène exceptionnel. Il faut porter une attention particulière l'année prochaine pour voir si le phénomène se répète.

Suite à la demande de Suzanne Sylvestre, l'inspecteur est allé constater visuellement l'état du chemin Barkmere et, pour le moment, il ne semblait pas y avoir de rigoles ou de fissures importantes sur le chemin.

Le conteneur pour les gros déchets est arrivé, mais on ne peut pas empiler de gros déchets par-dessus le bord du conteneur, donc on demande aux citoyens de faire attention pour ne pas que les rebuts dépassent le bord du conteneur.

3.5 Période de questions

Début de la période de question pour une durée maximale de 30 minutes, il est 10h16.

Donna Florence :

Dans le lac où il rétrécit, la bouée semble se promener et aller vers le bord de l'eau. Est-ce possible de s'assurer que la bouée soit bien ancrée?

Réponse : Le conseiller Tim Kalil se propose pour aller vérifier et l'administration municipale s'y rendra également.

Robert Bellerose :

La lumière de rue se trouvant dans la courbe du chemin Barkmere est défectueuse, elle s'éteint et ne fonctionne pas toujours. Est-ce possible de faire le suivi pour s'assurer d'avoir une lumière fonctionnelle ?.

Est-ce possible d'avoir une infrastructure pour ralentir les véhicules avant la courbe?

Réponse : Il s'agit d'un chemin provincial, on ne peut pas faire les modifications nous-mêmes et/ou sans autorisation. Il serait possible de demander à la SQ de fournir une pancarte indiquant que nous surveillons la vitesse.

Jean Mathieu :

Si je comprends bien il n'y a aucun test et prélèvement concernant les algues brunes? Est-ce possible de se procurer des bouteilles pour fin d'analyse en cas d'urgence nous en aurions de disponible?

Réponse : Ils ont pris des prélèvements, mais il ne s'agissait pas de prélèvements pour fin d'analyse. Ça peut être une bonne idée de se procurer des bouteilles en cas d'urgence.

Fin de la période de questions: 10h24, il n'y a plus de question.

4. Ressources humaines

4.1 Résolution 2014-80 - Poste inspecteur : démission et appel de candidatures

CONSIDÉRANT la résolution 2014-54;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçue la lettre de démission de Monsieur Léopold Laliberté-Guy le 10 juillet 2014;

CONSIDÉRANT l'article 71 *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit toujours combler le poste d'inspecteur en bâtiment, en environnement et en navigation;

CONSIDÉRANT QUE la Ville veut former un comité de sélection ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, appuyé par le conseiller Stephen Lloyd et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

D'ACCEPTER la lettre de démission et de mandater la directrice générale à conclure une entente avec Monsieur Laliberté-Guy pour mettre fin au lien d'emploi avant la période d'un mois d'avis prévu dans le contrat de travail ;

ET

DE MANDATER la directrice générale à afficher le poste et rencontrer les candidats potentiels avec le comité de sélection qui sera formé du maire, Luc Trépanier, et du conseiller Marc Fredette.

ADOPTÉE

5. Finances et Administration.

5.1 Rapport de la directrice générale

Elle présente son rapport pour le mois de juin 2014:

Permis (6), certificats d'autorisation (4), PIIA (1), Lotissement (0) pompage septique (39).

Mutation (1), la Ville a reçu deux déclarations de transmission.

Réception d'une mise à jour du rôle d'évaluation, 8 certificats ont été émis aux personnes concernées.

5.2 Résolution 2014-81 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

Ville de Barkmere				
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant				
No.	Bénéficiaire	Montant	Date	Explication
EFP-201	Hydro	\$359,10	2014-06-10	Électricité - luminaires de rue
EFP-203	Bell Mobilité	\$45,30	2014-06-12	Téléphones mobiles - employés
EFP-199	Revenu Canada	\$1 003,15	2014-06-13	Retenues à la source mai 2014
EFP-204		\$1 359,09	2014-06-18	Paie pour période finissant 2014-06-15
EFP-205		\$1 617,15	2014-06-18	Paie pour période finissant 2014-06-15
EFP-207		\$608,62	2014-06-19	Paie pour période finissant 2014-06-15
EFP-208		\$752,91	2014-06-19	Paie pour période finissant 2014-06-15
EFP-209		\$407,31	2014-06-20	Paie pour période finissant 2014-06-15
EFP-206	Hydro-Québec	\$816,46	2014-06-24	Électricité 182 ch Barkmere
EFP-211		\$1 359,09	2014-07-02	Paie pour période finissant 2014-06-29
EFP-212		\$1 617,15	2014-07-02	Paie pour période finissant 2014-06-29
EFP-213		\$1 055,65	2014-07-02	Paie pour période finissant 2014-06-29
EFP-214		\$547,31	2014-07-02	Paie pour période finissant 2014-06-29
EFP-215		\$244,38	2014-07-03	Paie pour période finissant 2014-06-29
EFP-210	Bell	\$148,76	2014-07-03	Téléphones hôtel de ville
		\$11 941,43		Total - Règlement 213
3682	Jacques Guénette	\$175,00	2014-07-12	Trappeur pour le castor
3683	Pompage Sanitaire Mont-Tremblant	\$310,43	2014-07-12	Location de toilettes sèches
3684	Annulé			
3685	Gilbert Miller & fils	\$21 380,75	2014-07-12	Réfection chemin Jésuites et route déb.
3686	Tremblay Savoie Lapiere	\$12 516,61	2014-07-12	Frais d'avocat
3687	Chantal Raymond	\$379,74	2014-07-12	Compte de dépenses
3688	Eastman Systems	\$364,38	2014-07-12	Bulletins français et anglais
3689	Médias Transcontinental S.E.N.C.	\$408,16	2014-07-12	Avis public
3690	Katia Morin	\$291,86	2014-07-12	Compte de dépenses
3691	Matériaux R. McLaughlin Inc.	\$89,12	2014-07-12	Quincaillerie
3692	Dave Williams Roy	\$763,65	2014-07-12	Compte de dépenses
3693	Équipement Moore Ltée	\$439,78	2014-07-12	Location Hôtel de ville temporaire
3694	MRC des Laurentides	\$1 101,00	2014-07-12	Déplacement de la fibre optique
3695	Robin O'Shaughnessy	\$200,00	2014-07-12	Nettoyer salle municipale
3696	Min. des Finances du Québec CEAEQ	\$207,05	2014-07-12	Test d'eau
3697	Monique Bibeau	\$1 800,00	2014-07-12	Tenue de livre
3698	Léopold Laliberté-Guy	\$40,80	2014-07-12	Compte de dépenses
3699	Léopold Laliberté-Guy	\$45,90	2014-07-12	Compte de dépenses
3700	WSP Canada inc.	\$948,54	2014-07-12	Avis sur l'état et la pérennité
	TOTAL	\$53 404,20		

Le maire précise que Eastman Systems est contrôlée par son beau-frère et que les frais étaient beaucoup moins élevés qu'avec un autre fournisseur, ce qui permet une économie à la Ville.

ADOPTÉE

5.3 Résolution 2014-82 – Nomination du maire suppléant

CONSIDÉRANT QUE la ville de Barkmere doit assurer son fonctionnement et sa représentation en cas d'absence de son maire ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c.C-19) permet au Conseil municipal de nommer un conseiller pour agir à titre de maire suppléant pour une période déterminée ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de la conseillère Chantal Raymond à titre de mairesse suppléante de la Ville de Barkmere est venu à échéance le 14 juin 2014 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruce MacNab, appuyé par la conseillère Chantal Raymond et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseiller Tim Kalil soit nommé maire suppléant de la Ville de Barkmere pour la période du 12 juillet 2014 au 11 octobre 2014 inclusivement.

ADOPTÉE

5.4 Résolution 2014-83 – Investissement des fonds de parc et terrains de jeux

CONSIDÉRANT l'article 117.15 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ c A-19.1;

CONSIDÉRANT QUE la Ville veut placer des sommes du fonds de parc et de terrains de jeux;

CONSIDÉRANT QUE la Banque Nationale propose des placements sûrs et sécuritaires;

CONSIDÉRANT QUE pour effectuer des placements deux représentants de la Ville devront approuver ces placements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à effectuer les placements pour les sommes dans le cadre du fonds de parc et de terrains de jeux. Ces placements devront être pour une période maximale de vingt-quatre (24) mois rachetable ou non avant échéance.

ADOPTÉE

5.5 Résolution 2014-84 – Investissement des surplus de liquidité du fonds général

CONSIDÉRANT l'article 1339 et suivants du *Code civil du Québec*, RLRQ c C-1991;

CONSIDÉRANT QUE la Ville veut placer certain des surplus se trouvant dans son compte courant à la Banque Nationale;

CONSIDÉRANT QUE la Banque Nationale propose des placements sûrs et sécuritaires;

CONSIDÉRANT QUE pour effectuer des placements deux représentants de la Ville devront approuver ces placements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Tim Kalil et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à effectuer les placements selon la liquidité, ces placements devront être pour une période maximale de vingt-quatre (24) mois rachetable ou non avant échéance.

ADOPTÉE

6. Environnement

6.1 Rapport du CCE et dépôt du rapport sur la qualité de l'eau 2013

Monsieur Jake Chadwick :

Le rapport sur la qualité de l'eau pour 2013 a été reçu et sera disponible sur le site internet. Dans ce rapport, il est possible de retrouver tous les résultats, ainsi que les comparaisons avec les autres années. Il n'y a rien de spécial dans ce rapport, tout est stable. Il est cependant possible de noter une baisse de qualité au niveau de la transparence.

Biofilia a fait des tests sur un tributaire et on constate cette année un niveau normal de coliformes.

Le CCE entreprend un nouveau projet, le comité souhaite revitaliser les bandes riveraines, principalement celles identifiées dans la zone rouge. Pour ce faire, ils utiliseront la sensibilisation et l'éducation pour obtenir la collaboration des citoyens et ainsi améliorer l'environnement immédiat du lac. Ils souhaitent travailler avec les propriétaires des 3 à 5 propriétés identifiées comme perturbées. Le CCE a déjà recruté trois (3) volontaires pour participer et procéder à la revitalisation de leur berge cette année.

6.2 Résolution 2014-85 - Consultant en environnement et en conformité septique

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Barkmere a identifié une installation septique qui semble non conforme sur son territoire et qui devra être changé si tel est le cas;

CONSIDÉRANT QUE pour déterminer de manière sûre la conformité ou non de cette installation septique, la Ville veut obtenir un rapport d'un consultant à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est toujours en attente des soumissions suite aux demandes d'offre de services envoyé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, appuyé par le conseiller Tim Kalil et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

DE MANDATER la directrice générale à obtenir ces soumissions et à procéder pour obtenir un rapport de conformité ou non de l'installation septique et donner à la Ville une idée des prochaines étapes à réaliser, le tout pour la somme maximale de 2 000,00 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

7. Infrastructures

7.1 Résolution 2014-86 - Autorisation pour l'APLÉ pour l'obtention de permis et certificats d'autorisation

CONSIDÉRANT QUE l'Île Goulden a été léguée à la Ville de Barkmere par le testament de feu Christopher Healy Goulden et l'acte de transfert de sa veuve Adelaide Mae Mackenzie et de sa fille Edith M. Goulden;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Barkmere a signé un bail avec l'Association de Protection du Lac des Écorces (APLÉ) pour l'utilisation de la partie Nord de l'Île Goulden à des fins récréatives;

CONSIDÉRANT QUE selon les termes et conditions du bail de location, l'APLÉ est uniquement et entièrement responsable de l'entretien et de la réparation des installations se trouvant dans la partie louée;

CONSIDÉRANT QUE l'APLÉ souhaite ajouter un quai et procéder à la réparation des quais existants;

CONSIDÉRANT QUE différents permis et autorisations sont requis pour réaliser ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruce MacNab, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseil municipal de la Ville de Barkmere autorise l'APLÉ à obtenir les permis et autorisations requis auprès du Ministère du Développement durable, Environnement et lutte contre les changements climatiques, auprès du Centre d'expertise hydrique du Québec, et auprès de la Ville de Barkmere, afin qu'elle puisse procéder à l'ajout, la réparation et/ou la rénovation des quais existants situés sur la partie nord de l'Île Goulden.

ADOPTÉE

7.2 Résolution 2014-87 - TECQ : Entériner les travaux pour le chemin des Jésuites et pour la route du débarcadère

CONSIDÉRANT la résolution 2014-61;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a dû ajouter un ponceau pour finaliser les travaux et qu'un montant de 350,00 \$ qui devra être payé;

CONSIDÉRANT la résolution 2014-62 ;

CONSIDÉRANT QUE certains travaux supplémentaires ont dû être effectués pour assurer la sécurité des usagers de la route menant au débarcadère pour un montant supplémentaire de 2 400,00 \$;

CONSIDÉRANT QU'une erreur dans les termes utilisées s'est glissée dans la résolution 2014-62 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Tim Kalil, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

D'ENTÉRINER la décision de la directrice générale de procéder aux travaux additionnels pour compléter les projets pour un montant supplémentaire de 2 750,00\$;

ET

DE MODIFIER la résolution 2014-62 intitulé « Attribution contrat pour la réfection et le drainage du stationnement du débarcadère » où l'on devait lire : « Attribution contrat pour la réfection et le drainage du chemin menant au débarcadère. »

ADOPTÉE

8. Loisirs et culture

8.1 Résolution 2014-88 - Bail de location pour le parc des résidents

CONSIDÉRANT la résolution 2014-72;

CONSIDÉRANT QUE la Ville procède à la rédaction du bail pour le parc des résidents (ci-après le « Bail ») et le soumettra sous peu aux citoyens concernés;

CONSIDÉRANT QUE la Ville veut publier ce Bail au registre foncier conformément aux exigences prévues à l'article 2999.1 du *Code civil du Québec*, RLRQ c C-1991;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, appuyé par le conseiller Marc Fredette et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

D'AUTORISER la maire, Luc Trépanier, et la directrice générale, Katia Morin, à signer le Bail pour et au nom de la Ville de Barkmere ;

ET

DE MANDATER la directrice générale à publier l'avis pour le Bail au registre foncier du Québec par l'entremise d'un avocat ou un notaire qui pourra attester la validité du document et de payer les frais reliés à la rédaction de ce document et à sa publication.

ADOPTÉE

8.2 Résolution 2014-89 - Tournée vitalité culturelle

CONSIDÉRANT QUE le programme Tournée Vitalité culturelle demande des candidatures dans huit (8) secteurs du Québec, dans le but de faire une tournée de concertation afin de soutenir la revitalisation en milieu rural par le biais de la culture;

CONSIDÉRANT QUE la candidature soumise est celle des 5 municipalités du secteur ouest de la MRC des Laurentides (Montcalm, Barkmere, Huberdeau, Arundel, Amherst), pour la pertinence d'un soutien à la vitalité culturelle de ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE ledit secteur a un bon potentiel en terme de développement culturel, relativement à la valorisation du patrimoine culturel, qui peut grandement bénéficier de revitalisation;

CONSIDÉRANT QU'il peut s'avérer pertinent que ledit secteur se réunisse autour d'efforts communs dans la valorisation et l'actualisation de ce potentiel de développement culturel;

CONSIDÉRANT QUE l'implication de la Municipalité sera en terme de soutien à l'organisation et à la promotion de la concertation et qu'aucune implication financière n'est exigée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, appuyé par le conseiller Bruce MacNab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

DE SOUMETTRE sa candidature au programme «Tournée Vitalité Culturelle» piloté par «Les Arts et la Ville»;

DE MANDATER le directeur général de la municipalité de Montcalm, monsieur Hugues Jacob de déposer la candidature pour le secteur ouest de la MRC des Laurentides (Amherst, Huberdeau, Arundel, Barkmere et Montcalm) et d'agir à titre d'agent de liaison;

ET

DE MANDATER la directrice générale, Madame Katia Morin, à titre de personne-ressource de la municipalité de Barkmere, qui aidera à l'organisation, à la promotion de l'événement et qui assurera un suivi de l'événement avec les autres municipalités une fois terminé.

ADOPTÉE

9. Affaires juridiques

9.1 Chemin illégal – Baie Cope

Notre avocat, Me Tremblay, continue à faire un bon travail dans ce dossier. Le citoyen a demandé au juge de tout rejeter la poursuite de la Ville qui cherche à empêcher les travaux de chemin sans permis. Les parties ont eu une journée au complet de plaidoiries sur cette demande lors du 25 mai. En vertu d'un jugement qui est sorti le 2 juillet, le juge a décidé que le dossier allait continuer et ne l'a pas rejeté, puisque la cause de la Ville semble être bien fondée.

10. M.R.C. et affaires gouvernementales

10.1 Rapport du maire

1) Régionalisation des services d'incendie

La MRC est à étudier la possibilité de jumeler tous les services d'incendie municipaux en trois principaux services d'incendie sur le territoire de la MRC, mais il y a la question des coûts reliés à ça. L'objectif est d'essayer de maintenir les budgets totaux actuels.

2) Le Pacte Rural 2014-2019

Il y a de nouvelles règles à respecter. La MRC proposait de garder majoritairement les sommes au niveau régional, mais certains maires, dont Luc Trépanier, se sont objectés à cette proposition. Bref, 70 % des sommes du pacte rural resteront au niveau municipal.

3) Conseil des Maires

La MRC Accepte de payer le transport des conteneurs des écocentres à partir de son surplus.

Le règlement 223 sur les abris à bateaux a été jugé conforme au schéma d'aménagement, donc le règlement entrera officiellement en vigueur puisque nous avons reçu l'avis de conformité.

11. Levée de la séance

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 9 août 2014, à 10h00, au Centre communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

11.1 Résolution 2014-90 - Levée de la séance

Il est 10h57.

Il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, secondé par le conseiller Bruce MacNab et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Katia Morin, Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Permis et Certificats d'Autorisation pour Juin 2014

PERMIS DE CONSTRUCTION

Date	Permis			Type <small>Constuction, réno, reconstruction, agrandissement</small>	LDE	Description
	Year	Category	Number			
19-juin-14	2014	C	02	Construction	ILE-1	Construction d'un bâtiment principal neuf - Le projet doit être soumis à un P.I.I.A.
19-juin-14	2014	C	03	Installation septique	ILE-1	Construction d'une nouvelle installation septique
06-juin-14	2014	C	09	Construction	6066	Construction d'un balcon avant avec toiture
07-juin-14	2014	C	10	Construction	5999	Construction d'une structure de béton et d'acier pour panneaux solaire + Rénovation balcon ceinturant la résidence
13-juin-14	2014	C	12	Rénovation	0133	Construction d'un patio, réfection de toiture d'un bâtiment accessoire, ajout d'un panneau de clôture
28-juin-14	2014	C	13	Rénovation	2999	Réfection des pieux de la maison

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	Permis			Type <small>Constuction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage</small>	LDE	Description
	Year	Category	Number			
19-juin-14	2014	CA	13	Abattage d'arbre	2740	Abattage de cinq (5) arbres morts et dangereux
20-juin-14	2014	CA	14	Abattage d'arbre	3495	Abattage de trois (3) arbres morts et dangereux
28-juin-14	2014	CA	16	Abattage d'arbre	6206	Abattage d'un (1) arbre mort et dangereux
28-juin-14	2014	CA	17	Abattage d'arbre	3074	Abattage de deux (2) arbres dangereux

DEMANDE DE P.I.I.A.

Date	Permis			Type	LDE	Description
	Year	Category	Number			
19-juin-14	2014	C	02	Construction	ILE-1	Construction d'un bâtiment principal neuf

VIDANGES SEPTIQUE - ANNÉE 2014

Receiving date	LDE	Pumped date	Pumped by
02-juil-14	2580	2014-06-26	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	1582	2014-06-26	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	5629	2014-06-28	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	7360	2014-06-26	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	7648	2014-06-26	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	7049	2014-06-26	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	2606	2014-06-18	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	1601	2014-06-18	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	2533	2014-06-18	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	2615	2014-06-18	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	2769	2014-06-18	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	2890	2014-06-18	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	2999	2014-06-18	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	3935	2014-06-12	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	8593	2014-06-12	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	3077	2014-06-24	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	4830	2014-06-24	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	3770	2014-06-24	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	2857	2014-06-23	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	2920	2014-06-23	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	5235	2014-06-24	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	4360	2014-06-24	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	3099	2014-06-26	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	3407	2014-06-26	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	3521	2014-06-26	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	3495	2014-06-26	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	3165	2014-06-26	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	4001	2014-06-26	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	1518	2014-06-12	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	1312	2014-06-12	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	2790	2014-06-12	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	2143	2014-06-16	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	2077	2014-06-16	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	1921	2014-06-16	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	1821	2014-06-12	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	1791	2014-06-12	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	1761	2014-06-12	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	2275	2014-06-12	R. O'Shaughnessy
02-juil-14	2401	2014-06-12	R. O'Shaughnessy